

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE - CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017**

=====

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 30 JUIN, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués à domicile, individuellement et par écrit par le Maire, le 23 juin 2017, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt et un, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil, à la Mairie.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DONATH, Maire, M. LOREC, Mme KHALED, Mme LANGLAIS, Mme SCHOELLER, M. ANCELIN, M. VANDAELE, Mme SPIERS, M. RUPP, Adjoint, Mme BARBAUT, Mme PEPIN, M. EL GHARIB, Mme DANWILY, Mme CLISSON RUSEK, M. HAYAR, Mme AWONO, M. DE LAMBILLY, M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme THIBAUT, M. FORTIN, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de trente trois

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. CHEVREAU par Mme SCHOELLER, Mme LE JEAN par Mme SPIERS, M. THYSS par M. LOREC, M. BEAUFILS par Mme LANGLAIS, Mme CORVEE-GRIMAULT par M. ANCELIN, M. VAN PRADELLES par M. VANDAELE, Mme CLAUDIC par M. DONATH, M. NICOLAS par M. DE LAMBILLY, M. HERTZ par M. FORTIN, Mme GUENEE par Mme THIBAUT, M. BONAZZI par Mme MAURICE

**ETAIT EXCUSE**

M. THELLIEZ,

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 32

=====

**LE CONSEIL MUNICIPAL A :**

1. **DÉSIGNÉ** à l'unanimité, Madame PEPIN en qualité de secrétaire de séance

**PUIS LE CONSEIL MUNICIPAL A :**

**SENATORIALES**

1. **DESIGNÉ** Madame Marie-Claire JULLIEN, Monsieur Nicolas HOUERY, Madame Sylvie COURTOIS, Monsieur Emmanuel RIBIOLLET, Madame Séverine LAUNAY, Monsieur Louis LECOCQ, Madame Laurence HIPPOLYTE, Monsieur Jean-Pierre YVERT, Madame Arlette GUEDJ en tant que suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

**Résultats du vote**

Liste Majorité Municipale : 25 voix  
Liste Nouvelle Dynamique : 6 voix  
Liste Gauche Réginaurburgienne : 1 voix

**TRAVAUX**

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité le dossier PRO-DCE (Projet - Dossier de Consultation des Entreprises) relatif aux travaux de construction du centre socio-culturel (nouveau CAEL)

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1. **APPROUVÉ** avec 7 voix contre (M. LETTRON, Mme MAURICE, Mme MAURICE pour M. BONAZZI, Mme THIBAUT, Mme THIBAUT pour Mme GUENEE, M. FORTIN, M. FORTIN pour M. HERTZ) le principe d'une concession de service public pour la gestion du marché aux comestibles de Bourg-la-Reine

## FINANCES

1. **APPROUVÉ** à l'unanimité la subvention à l'Association de Développement Intercommunal des Blagis (ADIB)

Fait à Bourg-la-Reine, le 5 juillet 2017

Pour le Maire et par délégation,  
Jacques DEBAILLEUL  
Directeur Général des Services

